

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 décembre 2020 à 18h30, à huis clos, sous la présidence de Madame la maire, Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5
Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

Le Conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2021/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2021-2022-2023/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

20-12-234 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-12-235 BUDGET 2020/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-12-236 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS/2021-2022-2023/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

20-12-237 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QU'À 18h37, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, maire

CHANTAL PILON, directrice générale